

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau centre de recherche en criminologie à l'Université de Neuchâtel

Neuchâtel, le 20 octobre 2014. Le Centre romand de recherche en criminologie (CRRC) de l'Université de Neuchâtel vient de se voir accepter ses deux premiers projets du Fonds national suisse (FNS) pour un total de quelque 350'000 francs sur 18 mois. Cette unité de recherche est par ailleurs l'organisatrice du prochain café scientifique intitulé *Famille, lieu de tous les dangers* qui se tiendra le 22 octobre à 18h à la Cafétéria du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel.

Avec une équipe formée du professeur André Kuhn, de la maître-assistante Joëlle Vuille et de la chercheuse en criminologie Véronique Jaquier Erard, le CRRC est actif depuis début 2014. Pilotée depuis l'Université de Neuchâtel, cette unité de recherche est le fruit de collaborations avec l'[Université de Lausanne](#), l'[Université de Genève](#), ainsi qu'avec l'[Université de Franche-Comté](#).

« Le CRRC se concentre exclusivement à la recherche et non pas à l'enseignement, comme c'est principalement le cas à Lausanne, précise André Kuhn, professeur de criminologie et de droit pénal. De plus, la criminologie y est vue de manière plus large, incluant des chercheurs de toutes provenances (sociologie, droit, psychologie, travail social, neurosciences, géographie, aménagement du territoire, migration, etc.). »

Le CRRC vise donc à fédérer des chercheurs d'horizons variés dans le but d'analyser différents aspects de la déviance criminalisée, tels que sa définition, son dénombrement, sa prévention et sa prise en charge. Les objets d'étude comprennent ainsi les notions de déviance, de crime, de victimisation, de sanction, de police, ou encore celles de législation et justice pénales.

Les deux projets qui viennent de recevoir le soutien du FNS concernent, d'une part, une comparaison entre la sévérité des sanctions prononcées par les juges et celles que le public désirerait voir infligées et, d'autre part, une étude sur l'effet du nouveau code de procédure pénale sur le travail de la justice.

L'originalité du CRRC tient au fait d'envisager des partenariats hors du sérail académique avec les polices neuchâteloise et jurassienne, ainsi qu'avec d'autres instituts publics ou privés, comme l'[Institut de lutte contre la criminalité économique \(ILCE\)](#) et l'[Ecole romande de la magistrature pénale \(ERMP\)](#) de la HEG-Arc, ou encore le Killias Research & Consulting du Prof. Martin Killias. D'autres partenariats ne manqueront probablement pas de s'ajouter avec, entre autres, les Ministères publics des cantons de [Neuchâtel](#) et du [Jura](#), ainsi que l'Association des magistrats judiciaires neuchâtelois (AMJN).

En savoir plus :

Centre de recherche romand en criminologie: www.unine.ch/crrc

Café scientifique *Famille, lieu de tous les dangers*: <http://www2.unine.ch/cafescientifique/page-11247.html>

Contacts :

Université de Neuchâtel, Centre Romand de Recherche en Criminologie
Av. du 1er mars 26, 2000 Neuchâtel

Prof. André Kuhn; Tél. +41 32 718 13 23 ; andre.kuhn@unine.ch

Dr Joëlle Vuille; Tél. +41 32 718 12 69 ; joelle.vuille@unine.ch

Dr Véronique Jaquier Erard; Tél. +41 32 718 14 28 ; veronique.jaquier@unine.ch